



**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/83

QUESTION N°3

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE / ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DELEGUES**

**L'an deux mille vingt-cinq
Le quinze octobre
A vingt heures trente**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 9 octobre 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX
Jean-Claude CHEVRIER - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Josiane THOMAS - Maria GUYON - Florence DOUILLON
Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN
Eric NOIRET - Christophe CONNAN - Souleymane SANOGO - Brigitte SCHMIDT
Annie METAY - Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Maria GUYON
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ : /

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Florence DOUILLON

Claude CAUET, 1^{er} adjoint au maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 29



N°D2025_83 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Election des conseillers municipaux délégués

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°D2025_82 du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2025 fixant le nombre de conseillers municipaux délégués à 2 (deux),

Considérant que les conseillers municipaux délégués sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue,

Considérant que Monsieur le Maire lance un appel à candidatures,

Considérant qu'une liste est candidate,

Considérant que la liste suivante est soumise au vote :

	Liste « Ensemble Continuons Pierrelaye »
1	Mme Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
2	M. Michel VALLADE

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant un bulletin de vote plié ;

Après avoir procédé aux opérations de vote,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29 (vingt-neuf)

Nombre de Conseillers Municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

Nombre de suffrages déclarés nuls : 3 (trois)

Nombre de bulletins blancs : 2 (deux)

Suffrages exprimés : 24 dont 2 procurations (vingt-quatre)

Majorité absolue : 15 (quinze)

A OBTENU : Liste conduite Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN : 24 voix (vingt-quatre)

La liste « Ensemble Continuons Pierrelaye » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élue.

Sont proclamés conseillers municipaux délégués, selon le rang ci-après indiqué, et immédiatement installés :

	Liste « Ensemble Continuons Pierrelaye »
1 ^{er} conseillère municipale déléguée	Mme Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
2 ^{ème} conseiller municipal délégué	M. Michel VALLADE

Transmis en Préfecture le : 16/10/2025

Publié(e) le : 16/10/2025

Exécutoire le : 16/10/2025

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAZE, LE 15 OCTOBRE 2025**

LE MAIRE

CLAUDE CAUET

